

**Zeitschrift:** Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der SGUF = Archéologie suisse : bulletin de la SSPA = Archeologia svizzera : bollettino della SSPA

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

**Band:** 23 (2000)

**Heft:** 1

**Artikel:** Sion : les secrets d'une tombe "sédune"

**Autor:** Moret, Jean-Christophe / Rast-Eicher, Antoinette / Taillard, Pascal

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-18406>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Sion: les secrets d'une tombe »sédune«

Jean-Christophe Moret, Antoinette Rast-Eicher et Pascal Taillard

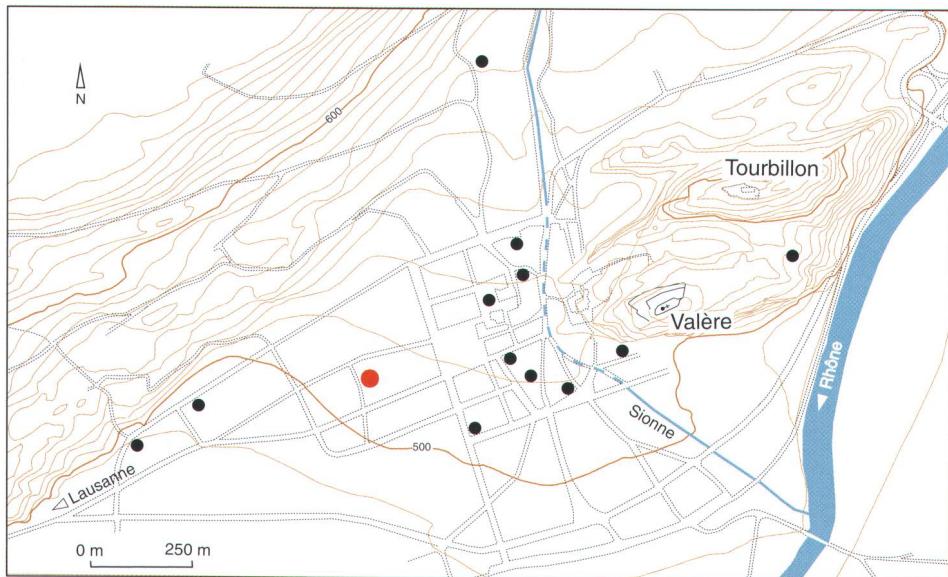


fig. 2  
Plan de situation des tombes mises au jour. Dessin P. Taillard.  
Gräberplan.  
Localizzazione delle tombe scoperte.

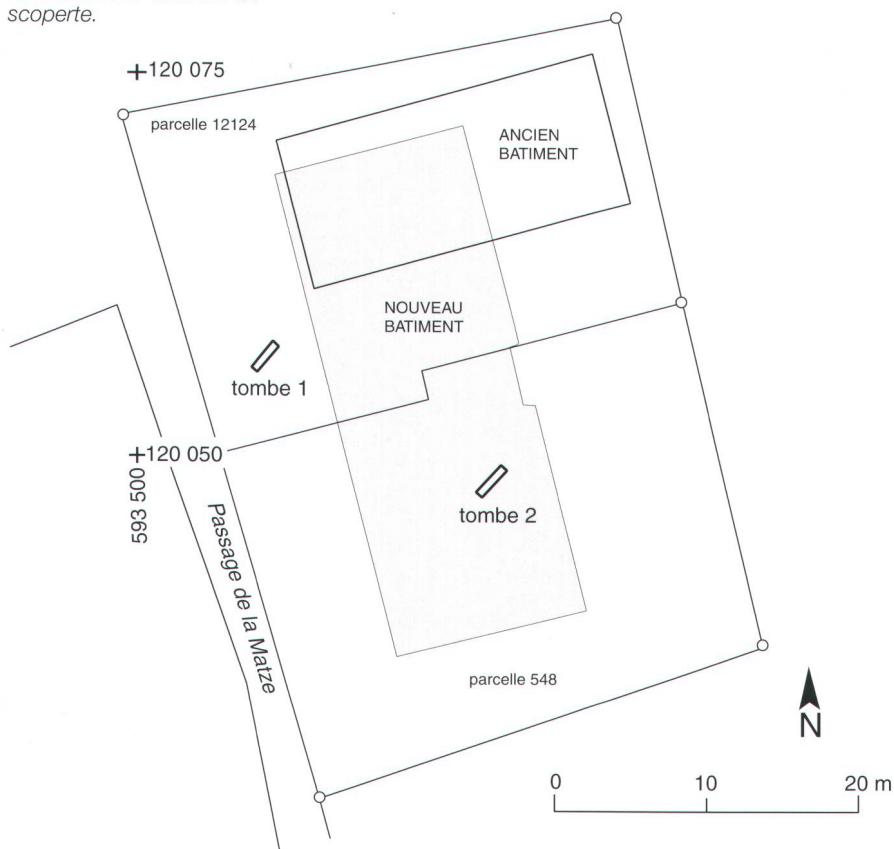


fig. 1  
Carte de répartition des tombes de la fin du deuxième âge du Fer découvertes en ville de Sion. En rouge, tombe du Passage de La Matze. Dessin A. Henzen.  
Verbreitungskarte der Gräber aus der jüngeren Eisenzeit in Sion.  
Rot: Grab aus der Passage de La Matze.  
Cartina di ripartizione delle tombe di fine seconda età del Ferro scoperte nella città di Sion. In rosso la tomba del Passage de La Matze.

Les fouilles de sauvetage entreprises à Sion en 1998, à l'occasion de la construction d'un nouvel immeuble au Passage de La Matze, ont permis de découvrir deux nouvelles sépultures du second âge du Fer (fig. 1). Les deux individus mis au jour présentaient une orientation générale nord-est/sud-ouest, avec la tête au nord-est (fig. 2), selon un schéma bien représenté à Sion pour les tombes de La Tène moyenne et La Tène finale<sup>1</sup>. L'intérêt majeur provient d'une riche sépulture féminine, datée de la seconde moitié du 1er siècle av. J.-C. (tombe 1), qui a livré un abondant mobilier funéraire ainsi que des fragments de textile d'un type non attesté pour cette période, qui pourraient correspondre à un vêtement d'apparat. Cette découverte exceptionnelle permet de compléter nos connaissances sur les pratiques funéraires de la population sédune au tournant de notre ère, tout en soulevant la question de l'identité et du statut de la jeune femme inhumée. La seconde sépulture, correspondant à un cercueil en planches, n'a livré aucun mobilier; elle est datée de LT C2 par radiocarbone<sup>2</sup>.

## La riche sépulture féminine

De forme oblongue, la fosse présente des angles arrondis, avec des parois sub-verticales (fig. 3). Elle était creusée très profondément, puisque son niveau d'ouverture est situé 1,4 m au-dessus du fond de la sépulture.

La présence d'un contenant en bois est assurée par un niveau d'argile fine, observé de part et d'autre du squelette, et par des traces de bois retrouvées au niveau des os<sup>3</sup>. Le profil nettement curviligne du fond de la fosse, en forme d'auge, suggère l'utilisation d'un demi tronc évidé, à l'instar d'autres tombes du second âge du Fer découvertes à Sion (sites du Petit Chasseur, de la Place du Midi et de la nécropole de Sous-le-Scex<sup>4</sup>).

Des éléments de calage associés au cercueil monoxyle ont d'ailleurs été retrouvés au fond de la fosse, le long des parois de la sépulture. Il s'agit d'un alignement de schistes bordant le squelette à droite et de petits blocs isolés disposés au pied et à la tête de la tombe.

Une bande d'argile beige, observée juste au-dessus du niveau d'apparition des os, matérialise l'existence d'une planche de couverture destinée à protéger le contenu du cercueil. En coupe, cette couche montre un profil extérieur bombé, alors que la base du liséré est parfaitement plane. Il semble donc qu'on ait utilisé une dosse<sup>5</sup> comme couvercle.

Cette couverture était scellée par deux blocs de schistes posés à plat. Le premier reposait à l'aplomb du crâne et le second était disposé transversalement au-dessus des fémurs<sup>6</sup>. La partie supérieure du remplissage de la fosse, très hétérogène, était composée d'un matériau très semblable au sédiment encaissant (graviers torrentiels du cône de la Sionne); les déblais extraits de la fosse ont manifestement servi à son comblement.

L'étude anthropologique préliminaire du squelette a permis de préciser qu'il s'agit d'une jeune femme âgée de 20 à 25 ans au moment du décès<sup>7</sup>.

Elle gisait sur le dos, avec les jambes en extension. La position des bras, fortement surélevés au niveau des coudes, montre qu'ils reposaient à l'origine contre les bords du cercueil monoxyle. Cette constatation est confirmée par le redressement relativement important des omoplates et des clavicules, qui indique une compression de la cage thoracique à l'intérieur du contenant. Le fait que la calotte crânienne ait complètement basculée vers la droite alors que la mâchoire est demeurée parfaitement dans l'axe du corps pourrait suggérer l'existence d'un coussin.

La richesse de la parure et des offrandes funéraires qui accompagnaient la jeune femme souligne l'importance de son statut social et le rang élevé qu'elle occupait au

sein de la communauté indigène (fig. 4-6). Deux fibules décorée en bronze, correspondant à des variantes du type Alésia, ont été retrouvées au niveau des épaules; une troisième, du même type, reposait sur la partie gauche du thorax (voir encadré 1); les deux premières, associées à des restes de tissu à armure losangée étaient probablement destinées à fixer un vêtement d'apparat; la fonction de la troisième reste incertaine: elle a pu servir à fermer un linceul enveloppant ou recouvrant le corps de la défunte, à l'instar de la fibule découverte près du plat mis au jour dans la tombe 4 du site du Petit Chasseur<sup>8</sup>.

Outre ces agrafes, la jeune femme portait un anneau en bronze à la main gauche et un bracelet massif, également en bronze, au poignet droit. Enfin, une paire d'anneaux en bronze, décorés de stries et de cercles concentriques, ornait sa cheville droite. Il s'agit d'anneaux «à têtes de serpent» caractéristiques de la dernière phase évolutive des «bracelets valaisans»<sup>9</sup>. La destruction du membre inférieur gauche par les travaux de terrassement ne permet malheureusement pas de préciser s'il existait un pendant au niveau de la cheville gauche.

Plusieurs offrandes alimentaires accompagnaient la jeune femme dans son voyage vers l'autre monde (fig. 7): un plat à engobe interne rouge et une bouteille en céramique de type indigène avaient été déposés près du crâne (voir encadré 2). Le plat, sous lequel a été découvert un couteau, a livré les restes d'un gallinacé domestique d'âge adulte mais de sexe indéterminé (poule ou coq)<sup>10</sup>. L'absence significative de la tête et de l'extrémité des pattes semble correspondre à un mode de préparation culinaire et indique que le volatile a été apprêté pour la circonstance. Quant à la bouteille, elle devait contenir une boisson dont la nature nous échappe malheureusement (vin?).

Outre ces divers éléments, la tombe a également livré un lot de trente monnaies gauloises, concentrées au bas de la partie droite de la cage thoracique. Il s'agit exclusivement de monnaies de type «vêragre» (voir encadré 3). La présence d'éléments fibreux collés au conglomérat et l'observation d'une tache organique noircâtre montrent que ces pièces étaient rassemblées dans une petite bourse.

#### Des restes de tissu en armure losangée

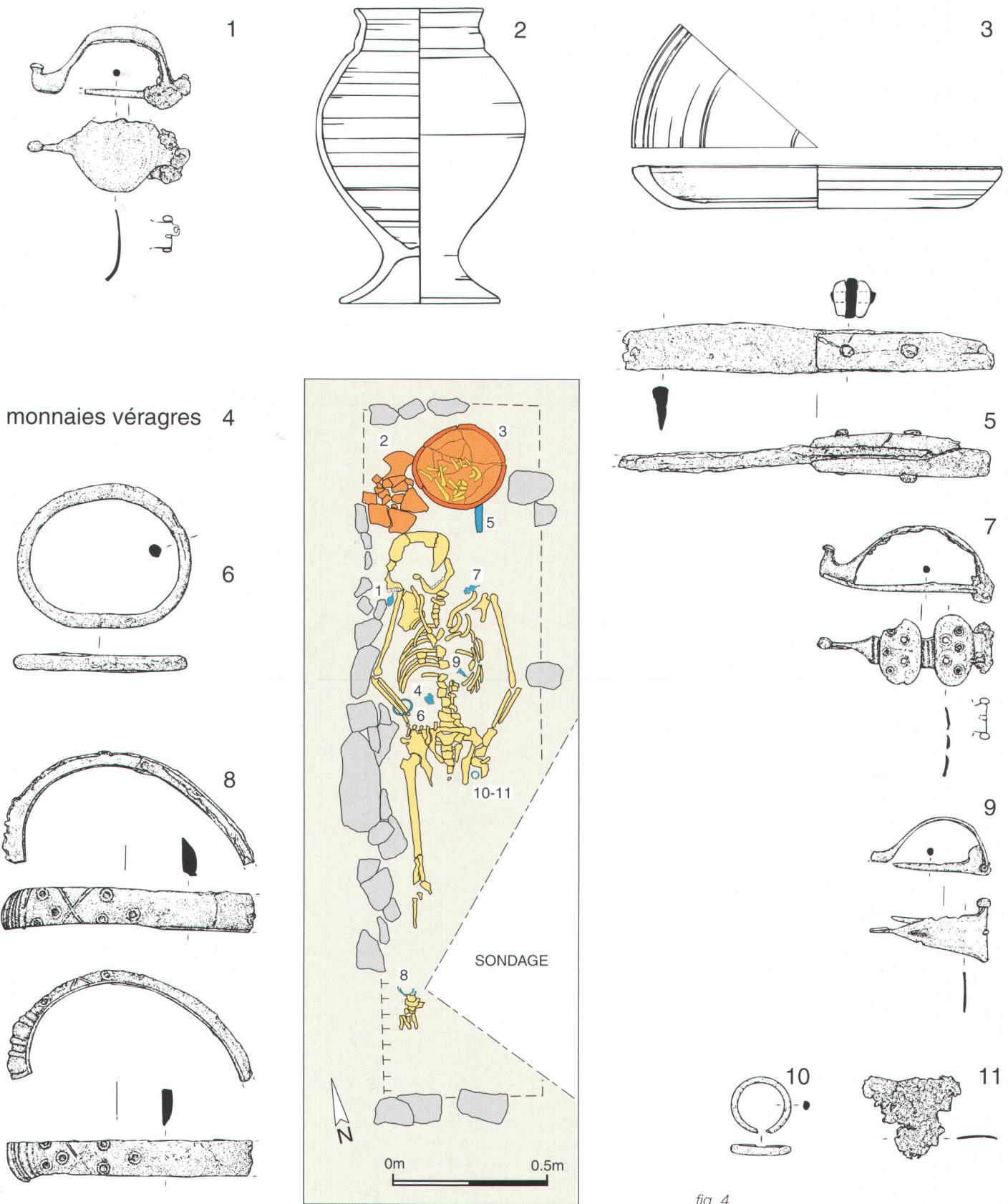
Bien que les restes de textile découverts dans la sépulture de La Matze soient mal



fig. 3  
Vue de la tombe en cours de dégagement. Photo J.-C. Moret.  
Das Grab während der Ausgrabung.  
Veduta della tomba durante la rimozione.

conservés, l'étude des fibres amalgamées à la fibule retrouvée sur l'épaule droite a permis de mettre en évidence la présence d'un tissu à armure losangée (fig. 8 et 9). Le filage, composé de fils de 0,5 mm de diamètre, est de type z/s. Par contre le nombre de fils par cm n'est pas déterminable. Il s'agit du type «Oss», par référence à la tombe éponyme d'Oss, aux Pays-Bas. Ce type d'armure, connue dès le premier âge du Fer, est attestée dans plusieurs sépultures hallstattiennes d'Europe.

Le principal intérêt de la découverte de Sion tient au fait que si des parallèles existent effectivement pour l'époque de Hallstatt, l'armure losangée n'est pas du tout attestée en Europe centrale durant le second âge du Fer (La Tène), du moins dans l'état actuel de la recherche. Ce type de tissu est totalement absent des sépultures de la nécropole de Sion/Sous-le-Scex, qui



**fig. 4**  
**Plan de la tombe avec la position des éléments du mobilier funéraire illustrés (voir catalogue; éch. 1:2 pour le métal; 1:4 pour la céramique).**  
**Dessin A. Henzen.**  
**Grabplan mit Beigaben.**  
**Pianta della tomba con la posizione degli oggetti di corredo illustrati.**

ont pourtant livré des restes de tissu en armure toile, et n'est attesté nulle part ailleurs en Suisse. Le tissu de la dame de Sion en serait donc le premier exemple.

En revanche, ce type de tissu est de nouveau bien représenté à l'époque romaine, ceci dès le 1er siècle apr. J.-C., souvent en relation avec un contexte militaire. A titre d'exemple, on peut citer la découverte de restes de tissus losangés sur le site de Massada (Israël), datée de 74 apr. J.-C., où la présence d'un type de textile inhabituel pour le Moyen Orient s'explique autant par la présence des légionnaires que par des phénomènes d'importation qui soulignent une diffusion relativement large de ce tissu dès cette époque. Les découvertes faites dans les sépultures du Haut Moyen Age montrent que plus on avance dans le temps, plus les tissus losangés présentent une qualité régulière et uniforme sur l'ensemble de l'Europe.

Les exemplaires antérieurs à l'époque romaine sont généralement associés à des sépultures riches, voire princières, à l'image de l'étoffe losangée découverte dans la tombe de Hochdorf en Allemagne du sud (les losanges de Hochdorf sont toutefois légèrement différents, puisque la chaîne est retors et non simple). Cette constatation cadre parfaitement avec la richesse du mobilier funéraire de la tombe de Sion. Dans le cas du Passage de La Matze, le fait que ce tissu soit accompagné de fibules dites «militaires», pose toutefois problème (fibules de type Alésia). On peut se demander si la jeune femme n'a pas été inhumée avec une étoffe généralement portée par les hommes mais utilisée à Sion comme péplos. On songe par exemple au sayon gaulois (*sagum*), qui servait à la fois de manteau enveloppant et de couverture, et dont certains exemplaires étaient divisés en carreaux aux dires de Diodore. Cette hypothèse, si elle s'était confirmée, aurait le mérite d'expliquer pourquoi les femmes découvertes dans les autres sépultures de Sion datées de LT C-LT D portaient un simple péplos en armure toile et non pas un tissu losangé<sup>11</sup>.

#### Datation

Le mobilier récolté dans la tombe permet de situer l'inhumation dans la seconde moitié du 1er siècle av. J.-C., plus probablement dans le dernier tiers de ce siècle.



fig. 5  
Mobilier métallique.  
Photo Musée cantonal  
d'archéologie,  
B. Dubuis.  
Beigaben aus Metall.  
Oggetti di corredo in  
metallo.



fig. 6  
Fibule de type Alésia  
trouvée au niveau de  
l'épaule gauche.  
Photo Musée cantonal  
d'archéologie,  
B. Dubuis.  
Fibel (Typ Alesia),  
gefunden bei der  
linken Schulter.  
Fibula (tipo Alesia)  
rinvenuta all'altezza  
della spalla sinistra



fig. 7  
Détail de la bouteille et  
du plat en céramique  
contenant l'offrande  
alimentaire.  
Photo J.-C. Moret.  
Flasche und Teller der  
Speisebeigabe.  
Particolare della  
bottiglia e del piatto in  
ceramica contenente  
l'offerta alimentare.

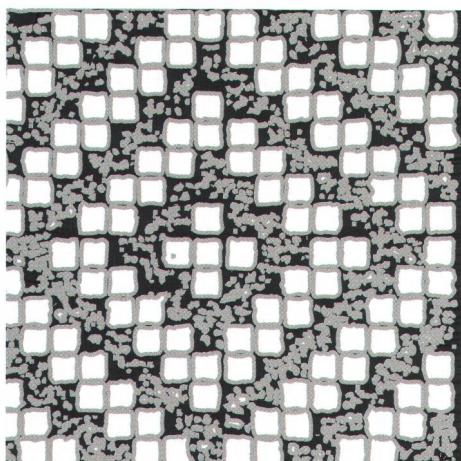
## Le mobilier métallique

Les anneaux à »têtes de serpent« sont caractéristiques de la parure chez les femmes de la tribu des Sédunes (Valais central) au Ier siècle avant notre ère (LT D1/D2) mais on les rencontre encore dans des contextes augustéens, voire post-augustéens.

La fibule d'Alésia est portée dès avant le milieu du Ier siècle av. J.-C. mais elle perdure également jusqu'à l'époque augustéenne. Plusieurs exemplaires, hors contexte funéraire, ont été mis au jour en Valais. Le fait que les fibules d'Alésia et leurs variantes sont traditionnellement des parures masculines, en particulier dans les tombes de Slovénie, rend quelque peu incongrue leur présence ici.

L'ensemble des parures et le mobilier d'accompagnement de la tombe de La Matze permettent de proposer une date d'ensevelissement au plus tôt vers le milieu du Ier siècle av. J.-C., mais plus vraisemblablement au cours du troisième tiers de ce siècle. Il semble difficile de remonter plus avant dans le temps. La tombe peut correspondre au même horizon chronologique que la tombe 4 du Petit Chasseur (voir datation), les éléments de la panoplie étant très proches: fibules, parures annulaires, monnaies et offrandes alimentaire sont similaires dans les deux cas et signalent des femmes de rang supérieur appartenant au *pagus* des Sédunes.

Philippe Curdy



## Bouteille indigène et plat méditerranéen

La vaisselle déposée dans la tombe de La Matze montre à la fois un attachement à la tradition avec la bouteille indigène de fabrication locale et une ouverture vers le monde méditerranéen au travers du plat à engobe interne.

La bouteille contenant le liquide appartient à la catégorie des céramiques »indigènes« caractéristiques des Alpes occidentales, notamment du Valais et de la région valdôtaine de la fin du second Age du Fer. Il s'agit d'une céramique non tournée aux parois fines dont la pâte variant de l'orange au gris-beige contient un dégraissant assez grossier de schistes ou de talcschistes. Les surfaces sont soigneusement lissées. Des récipients similaires ont été retrouvés dans des contextes funéraires souvent mal documentés, par exemple à Sion, Châtraz avec un décor peint sur la panse et à Conthey, Rapes d'Ayent avec un décor à la baguette. Ils sont généralement datés de LT D1. Cette forme est également attestée dans les niveaux précoce (augustéen précoce, horizon C) du vicus de Massongex.

Le plat à engobe interne est une importation méditerranéenne, vraisemblablement d'origine padane au vu de la couleur de la pâte. Ce type de vaisselle, bien qu'attesté en Italie dès le IIIe siècle av. J.-C. (Bolsena), n'apparaît dans nos régions qu'à partir du milieu du Ier siècle av. J.-C. dans les niveaux d'habitat de Genève, Nyon, Lausanne, Massongex et même peut-être un peu plus tôt à Yverdon. Le type le plus ancien est caractérisé par un bord en bourrelet. Notre exemplaire marqué par un bord horizontal orné de deux cannelures se retrouve dans des contextes d'habitat légèrement plus tardifs (à partir de 40 av. J.-C.) aussi bien à Lausanne, Nyon ou Yverdon et se généralise dès le début du Ier siècle apr. J.-C. un peu partout en Suisse, notamment à Massongex et Martigny.

En Valais, la tombe 4 du Petit Chasseur a livré un plat à engobe interne avec une lèvre en bourrelet et la nécropole de Montorge, fouillée au début de ce siècle et très mal documentée, quatre plats à engobe interne, dont deux à bord horizontal.

Olivier Paccolat



fig. 9  
Reste de tissu à armure losangée.  
Photo A. Rast-Eicher.  
Textilreste eines Rautenkörpers.  
Resti di tessuto ad armatura a losanghe

## Une offrande de trente monnaies

Le dépôt monétaire est composé de trente monnaies gauloises de type vérage, issues d'un atelier monétaire de la région de Martigny (*Octodurus*). Ces monnaies étaient frappées à l'imitation de pièces en argent émises dans la plaine du Pô qui, elles-mêmes, dérivent de la drachme de la ville grecque de *Massalia/Marseille*. A l'avers, on reconnaît la tête, profondément transformée, de la déesse Artémis de la monnaie grecque. Au revers, sous quelques chevrons, un animal fantastique à la croupe très arquée et à la gueule de »scorpion«, ne conserve qu'une lointaine ressemblance avec le lion surmonté de la légende »MASSA«, abréviation de »ΜΑΣΣΑΔΙΗΤΩΝ« qui figure sur les pièces massaliotes.



Monnaie »vérage« provenant de l'offrande monétaire de la tombe 1 (avers et revers).  
Photo J. Bertelle.

Les séries monétaires valaisannes se distinguent du monnayage du sud des Alpes par la présence, entre les pattes du »lion«, de symboles, permettant de les classer en séries, elles-mêmes regroupées en phases. Seule la première et plus ancienne série, en bon argent et typologiquement proche des monnaies padanes, datable de la fin du IIe siècle ou du début du Ier siècle av. J.-C., en est dépourvu. Les monnaies qui composent cette offrande funéraire appartiennent à la troisième et dernière phase du monnayage ainsi qu'aux séries les plus tardives de la phase précédente. Elles sont caractérisées par une stylisation très poussée des motifs et une très faible teneur en argent, de sorte qu'elles présentent l'aspect de monnaies en cuivre ou en bronze et qu'elles sont passablement corrodées. Elles ont probablement toutes été frappées dans une fourchette chronologique relativement restreinte. Quelques-unes, sans pouvoir être qualifiées de »fleurs de coin«, ne semblent pas avoir beaucoup circulé: leur dépôt dans la tombe peut donc être contemporain de la frappe des dernières séries que l'on peut dater entre le milieu du Ier siècle avant notre ère et l'intégration du Valais à l'Empire romain, vers 16-15 av. J.-C., événement qui dut sonner le glas des émissions valaisannes.

François Wiblé

La tombe paraît appartenir au même horizon que la tombe 4 du site du Petit Chasseur, datée des deux ou trois dernières décennies avant notre ère<sup>12</sup>.

## Croyances et rites funéraires

Etant donnée l'absence de plats à engobe interne en contexte funéraire sur le Plateau suisse à l'extrême fin du second âge du Fer, et vu les occurrences attestées dans la région sédunoise pour cette même époque (voir encadré 2), on peut se demander, avec toute la prudence d'usage, si ce type d'offrande n'était pas particulièrement prisé par les Sédunes, à l'image de ce que l'on constate par exemple dans la tombe 4 du Petit Chasseur<sup>13</sup>.

Les similitudes entre cette dernière sépulture et la tombe du Passage de La Matze sont d'ailleurs telles qu'elles nous paraissent significatives de certaines croyances et pratiques funéraires en vigueur parmi la population sédune dans la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C.

Dans les deux cas nous trouvons en effet, d'une part un plat déposé près de la tête, associé à une offrande alimentaire correspondant à un ou plusieurs gallinacés<sup>14</sup>, d'autre part une offrande monétaire, déposée au bas de la partie droite de la cage thoracique, sans doute en relation avec une bourse portée à la ceinture<sup>15</sup>.

En ce qui concerne la présence de gallinacés en contexte funéraire, cette pratique semble se rattacher à une longue tradition indigène puisque sur sept tombes attribuées à LT C2/D1 mises au jour en 1992 sur le site de Vidy-Sagrade (VD), quatre contenaient des restes de gallinacés, dont trois poussins et un adulte également dépourvu de pattes et de tête<sup>16</sup>.

De son côté, la proximité du dépôt alimentaire et du crâne du défunt pourrait recouvrir, au-delà de simples contingences d'ordre pratique, certaines croyances bien précises mais dont la nature nous échappe. On sait notamment l'importance que les Celtes en général accordaient à la tête, qu'il s'agisse de celles de défunts proches ou de celles d'ennemis terrassés au combat<sup>17</sup>.

Il n'en demeure pas moins qu'à La Tène finale (LT D) cette pratique de l'offrande alimentaire est très peu attestée sur le Plateau suisse alors qu'elle est courante en

milieu alpin, notamment en Valais<sup>18</sup>. Ce décalage résulte certainement en partie de la difficulté d'appréhender les coutumes funéraires du Plateau suisse du fait de la pratique généralisée de l'incinération, mais il reflète également un certain conservatisme des populations alpines par rapport aux Celtes du nord des Alpes. Dans ce domaine, les coutumes funéraires des Sédunes se rapprochent des usages pratiqués à la même époque parmi la population de la Gaule cisalpine<sup>19</sup>.

Quant au dépôt monétaire, son importance numérique et son caractère parfaitement homogène ont certainement une signification particulière. Faut-il y voir une forme démesurée d'obole à Charon, rite méditerranéen d'ailleurs peu attesté en milieu celtique durant le IIe et le Ier siècle av. J.-C.<sup>20</sup>? Ou bien, en plaçant cette offrande dans la tombe, a-t-on simplement voulu souligner le statut particulier de la défunte ou la doter des moyens nécessaires pour maintenir son rang dans l'au-delà ? Quelle que soit sa fonction, la richesse de cette offrande monétaire, par la rareté des occurrences connues en milieu celtique, indique vraisemblablement une influence culturelle extérieure, voire même, si l'on suit le modèle exogame proposé par H. Polenz à propos des tombes à offrandes monétaires du second âge du Fer, la présence d'une personne étrangère à la communauté indigène<sup>21</sup>.

Pourtant, la présence d'anneaux de cheville dans la parure semble confirmer l'appartenance pleine et entière de la défunte à la communauté sédune. La persistance du port des anneaux »valaisans« jusque dans la période augustéenne, attestée par de nombreuses découvertes dans la région de Sion<sup>22</sup>, prouve suffisamment, si besoin était, l'attachement privilégié des femmes sédunes à cet élément particulier de la parure indigène. Probablement faut-il y voir une volonté délibérée de souligner leur appartenance à la communauté locale et de se démarquer des populations voisines (Véragres du Bas-Valais et Ubères de la haute vallée du Rhône).

## Conclusion

Plusieurs éléments demeurent incongrus dans la tombe de La Matze: tout d'abord, la présence d'un tissu à armure losangée, traditionnellement réservé à une élite durant le premier âge du Fer, dont on peut se

demander s'il ne correspondrait pas à un vêtement d'apparat masculin plutôt qu'à un péplum étant donné ses nombreuses occurrences en contexte militaire à l'époque romaine; d'autre part, le dépôt d'un important lot de monnaies qui, quelle que soit sa fonction, semble indiquer une influence culturelle extérieure, voire la présence d'une femme totalement étrangère au milieu indigène; enfin et surtout, l'association étonnante de fibules dites »militaires«, qui seraient en principe l'apanage des hommes et dont les types se rattachent au contexte celtique sud-oriental (Caput Adriae, Slovénie), avec des attributs indigènes typiquement féminins, les anneaux à »têtes de serpent«, dont la distribution ne déborde pas le cadre géographique du Valais central.

L'association de ces éléments a priori contradictoires pose la question de l'identité et du statut de la jeune femme inhumée au Passage de La Matze.

Doit-on interpréter ces objets comme le simple reflet posthume de la richesse de la défunte ou l'étalage de ce riche mobilier vise-t-il à lui conférer un rang éminent dans l'au-delà? Sont-ils le fait d'échanges commerciaux et de circuits de distribution à longue distance, peut-être réservés à une certaine élite, ou faut-il leur prêter une signification plus précise, d'ordre social ou ethnique? Témoignent-ils seulement des habitudes ostentatoires de l'aristocratie indigène ou reflètent-ils un statut particulier assumé par la jeune femme au sein de la communauté locale? Dans ce cas, aurait-elle assumé une charge ou une fonction publique généralement confiée à un homme, comme pourrait le suggérer l'association de fibules dites »militaires« avec un éventuel vêtement d'apparat masculin? N'aurait-on pas affaire, au contraire, à un cas de xénogamie, à une femme étrangère, originaire de la partie orientale de l'arc alpin (parallèles en Slovénie pour les fibules atypiques), intégrée par mariage au milieu sédune et totalement assimilée à la communauté indigène (anneaux de cheville valaisans)? Il existe en effet un parallèle intéressant pour la sépulture de la Matze: celui de la sépulture féminine à incinération, datée 15-10 av. J.-C., qui a servi de noyau au premier sanctuaire d'Avenches/En Chaplix. Cette sépulture, plus ou moins contemporaine de celle de La Matze, a livré des fibules à ailettes qui proviennent également du monde alpin oriental ou des régions danubiennes<sup>23</sup>. Ces éléments du costume ne suggéreraient-ils pas une origine commune pour les deux femmes, voire un statut identique au sein de leur

communauté respective? Rappelons, pour mémoire, que les Boiens qui se joignirent en 58 av. J.-C. à l'émigration des Helvètes arrivaient tout droit de cette même zone orientale de l'arc alpin, plus exactement du Norique, dans l'actuelle Slovénie, si on en croit César (De Bello Gallico I, 5). Bien que ce dernier affirme qu'ils furent établis sur le territoire des Eduens à l'issue de la bataille de Bibracte, certains éléments boiens n'auraient-ils pas suivi le retour des Helvètes vers nos régions? La question est désormais posée...

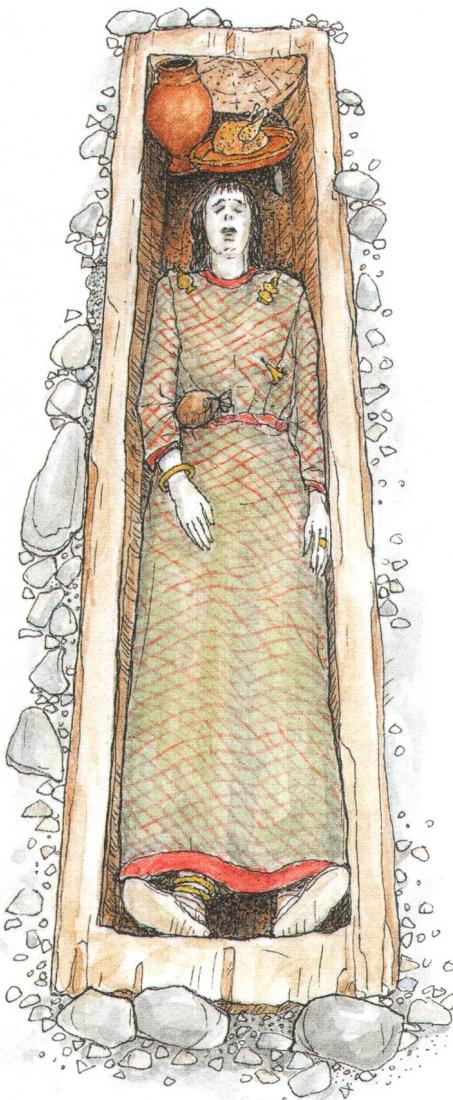


fig. 10  
Essai de reconstitution de la tombe, au moment de l'inhumation. Dessin A. Henzen.  
Versuch einer Rekonstruktion der Bestattung.  
Tentativo di ricostruzione della tomba al momento dell'inumazione.

Catalogue du mobilier (Ph. Curdy, O. Paccolat) (fig. 4)

• 1

Agrafe en bronze trouvée au niveau de l'épaule droite, correspondant à une variante de la fibule d'Alésia. L'arc, en forme de calotte, est décoré d'un motif de palmettes et de lignes de points très effacés<sup>24</sup>. La charnière, cassée, présente un élément de réparation en fil de fer; un exemplaire à décor similaire provient de Slovénie<sup>25</sup>.

• 2

Bouteille en céramique »indigène« déposée derrière la tête. Pied balustre, paroi ovoïde, léger renflement au col, lèvre courte déversée. Pâte brun rouge, assez dure, fine, à dégraissant de schistes et de talcschistes. Surfaces lissées de couleur marron, éventuels résidus d'un décor peint longitudinal<sup>26</sup>.

• 3

Plat à engobe interne rouge déposé derrière la tête. Parois obliques concaves, bord horizontal épaisse marqué par deux cannelures sommitales, fond du plat décoré par deux double cannelures. Pâte orangée, savonneuse, fine; enduit interne rouge foncé à marron, débordant légèrement à l'extérieur, mat, adhérant mal<sup>27</sup>.

• 4

Lot de monnaies en bronze, de type »vêrâgrie«, très usées, probablement regroupées dans une bourse déposée au bas de la partie droite de la cage thoracique.

• 5

Couteau à lame en fer déposé sous le plat à engobe interne rouge. La poignée en os est fixée sur la soie par deux rivets en fer.

• 6

Bracelet massif en bronze non décoré ornant le poignet droit. Section ovale avec deux extrémités accolées très légèrement épaissees.

• 7

Variante de la fibule d'Alésia trouvée à la hauteur de l'épaule gauche; l'arc en bronze forme deux ellipses séparées par un élément rectangulaire gravé; on observe sur chacune des ellipses deux perforations et un décor de trois cercles concentriques autour desquels s'organise un motif gravé en volutes incrusté d'argent. Le pied se termine par un bouton; l'axe qui fixe la charnière est en fer. Cette variante de la fibule d'Alésia classique<sup>28</sup> trouve un proche parallèle à Coire<sup>29</sup> avec des motifs identiques. Elle se distribue majoritairement en Slovénie<sup>30</sup>.

• 8

Deux fragments d'une paire d'anneaux en bronze »à tête de serpent« retrouvés au niveau de la cheville droite. Décor de cannelures et de cercles concentriques<sup>31</sup>.

• 9

Fibule en bronze trouvée sur la partie gauche de la cage thoracique. Elle correspond au type spécifique de la fibule d'Alésia<sup>32</sup>. La charnière est massive, l'axe incomplet sur notre exemplaire terminé par des boutons proéminents; le pied cassé est également incomplet. L'arc est décoré de croisillons<sup>33</sup>.

• 10

Bague en bronze fragmentaire, enfilée à l'un des doigts de la main gauche.

• 11

Fragment de tôle en fer très corrodée, de nature indéterminable, trouvé sous la main gauche.

1 G. Kaenel, Cinq tombes du second âge du fer à Sion. AS 6, 1983, 48. - Ph. Curdy et al., Le rituel funéraire en territoire sédune (fin du 2ème âge du Fer), Nouveaux acquis. Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques Alpines V-VI. Actes du VIIIème Colloque International sur les Alpes dans l'Antiquité (Aoste 1997) 169-187.

2 Datation radiocarbone effectuée par l'Université de Utrecht, Faculteit Natuur-en Sterrenkunde, R.J. Van De Graaff laboratorium. Datation no ARC 8812, 2158 +/- 29 BP; 200-162 cal BC (date calibrée, 2 sigma, courbe de calibration 93 de Treel, Kromer et al., Radiocarbon no 35, 1993).

3 Fibres ligneuses piégées par l'oxydation des éléments métalliques au niveau de la main gauche et du thorax.

4 Kaenel 1983 (note 1) 46-56. - Ph. Curdy et al. 1997 (note 1) 169. - Ph. Curdy/V. Dayer, Vallesia L (1995) 401. - Ph. Curdy/V. Dayer/S. Favre, Vallesia LI (1996) 346.

5 Première ou dernière planche débitée dans un tronc d'arbre.

6 Il s'agit ici encore d'une pratique fréquente pour les tombes sédunes de LT C et LT D: voir Kaenel 1983 (note 1) 49. - Curdy et al. 1997 (note 1) 173 et fig. 5 (»SNP T2«).

7 F. Mariéthoz, Etude anthropologique préliminaire de la tombe 1 du site de Sion-Collines (SC98), septembre 1998, non publiée.

8 Kaenel 1983 (note 1) 51.

9 Cette variante récente »à tête de serpent« apparaît à l'extrême fin de LT D mais se rencontre encore dans des contextes augustéens précoce: Kaenel 1983 (note 1) 52-53.

10 Cl. Olive, Les restes animaux retrouvés dans l'inhumation SC1 à Sion (VS), rapport préliminaire interne, septembre 1998, non publié.

11 L. Bender Jørgensen, North European textiles until AD 1000 (Aarhus 1993) 124. - A. Sheffer/H. Granger Taylor, Massada IV, The Yigael Yadin Excavations 1963-1965, Textiles (Jerusalem 1994) 235 ss.

12 Kaenel 1983 (note 1) 53.

13 Le Valais avant l'Histoire. Catalogue de l'exposition (Sion 1986) 269, fig. 206-207.

14 Plusieurs œufs à un stade avancé d'incubation pour la tombe 4 du Petit Chasseur: Kaenel 1983 (note 1) 51.

15 Une seule monnaie en bronze très usée, correspondant probablement à une imitation d'un DIVOS JULIUS pour la tombe 4 du Petit Chasseur: Kaenel 1983 (note 1) 51, 55 et note 13.

16 Cl. Olive (note 10). - Cl. Olive, Etude sur les restes d'animaux retrouvés sur le chantier de Vidy-Sagrave, 1992, non publiée.

17 Diodore, V. 28-29. Voir également à ce propos: G. Kaenel, Sépultures, lieux de culte et croyances: le second âge du Fer. In: 5ème cours d'initiation à la Préhistoire et à l'Archéologie de la Suisse (Sion 1988) 118-119.

18 Kaenel 1988 (note 17) 117-118.

19 Kaenel 1983 (note 1) 54 ss.

20 Kaenel 1988 (note 17) 118.

21 H. Polenz, Münzen in latènezeitlichen Gräbern Mitteleuropas aus der Zeit zwischen 300 und 50 v. Chr. Geburt. Bayerische Vorgeschichtsbl. 47, 1982, 198. - Kaenel 1988 (note 17) 118. - G. Kaenel, Recherches sur la période La Tène en Suisse occidentale. CAR 50 (Lausanne 1990) 276 et 301.

22 Par exemple: Kaenel 1983 (note 1) 52-53, au sujet de la tombe 4 du Petit-Chasseur et de la tombe de Sierre/Glarey-Bernunes. - Voir également Le Valais avant l'Histoire (note 13) 265, no 29 (Sion, Avenue Ritz 20, maison Duval), no 31 (Sion, Avenue de la Gare 30) et no 35 (Sion, découvertes provenant de la nécropole de Montorge).

23 Il s'agit également d'une personne de haut rang qui a manifestement fait l'objet d'une vénération prolongée, quelle qu'en soit la rai-

son. Voir à ce propos: D. Castella/L. Flutsch, *Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches-en-Chaplix VD*. AS 13, 1990, 2 et 6-9.

<sup>24</sup> Soit le type 11d de M. Feugère: *Revue Archéologique de Narbonnaise*, suppl. 12 (1985). Ou la variante III de la fibule d'Alésia de M. Gustin: *Revue Archéologique de Narbonnaise*, suppl. 22 (1991) 201-205.

<sup>25</sup> Bodrez, *Vallée de l'Isonzo: Prähist. Arch.* 8 (1992) 201-205, Abb. 1.5.

<sup>26</sup> Pour cette catégorie de céramique: ASSPA 74, 1991, 129-182 et *Le Valais avant l'histoire* (note 13) 262, fig. 201.

<sup>27</sup> Pour cette catégorie en général: *Céramique romaine en Suisse*. Antiqua 31 (Basel 1999) 62 à 66.

<sup>28</sup> Pour la forme, voir le type 21b de Feugère (note 24); il correspond au type Kovacevse en Slovénie ou à la variante II de la fibule d'Alésia de Gustin (note 24).

<sup>29</sup> Gustin (note 24) fig. 3, n°13.

<sup>30</sup> Deux exemplaires répertoriés en France: Feugère (note 24) Pl. 112. Cette parure apparaît en Slovénie dans des sépultures masculines, par exemple dans la tombe de guerrier de Novo Mesto (tombe 187): T. Knez, *Novo Mesto II, keltisch-römisches Gräberfeld* (1992) Taf. 66 ss.

<sup>31</sup> Curdy et al. 1997 (note 1) 169-187.

<sup>32</sup> Soit le type 21a1 de Feugère (note 24). Les dates les plus hautes admises pour la fibule d'Alésia en Espagne se situent vers 75/74 av. J.-C.: A. Luik, *Fibeln vom Typ Alésia aus den römischen Lagern um Numantia*. Arch. Korbl. 27, 1997, 467. Pour l'attribution chronologique ibid., 469.

<sup>33</sup> Parallèle proche avec décor similaire à Giubiasco (E. Ettlinger, *Die römischen Fibeln in der Schweiz*, 1973, Taf. 8.7).

## Rätsel um ein Frauengrab aus dem 1. Jahrhundert v. Chr. in Sion

Notgrabungen in Sion haben 1998 ein Frauengrab aus den letzten Jahrzehnten vor der Zeitenwende zutage gebracht. Die Frau, verstorben mit etwa 25 Jahren, wurde in einem Baumsarg bestattet und erhielt zahlreiche Beigaben mit ins Grab. Drei sogenannte »Militärfibeln« (Varianten des Typs Alesia) hielten ein Gewand aus Köpergewebe zusammen. Die Textilfasern konnten sich dank der Metalloxidation erhalten. Am rechten Handgelenk trug die Tote eine Armspange und am linken einen Armmring. Die Fussknöchel zierten ein Paar Ringe mit Schlangenkopfenden, wie sie für Seduner Frauen typisch sind. Ein Teller mit rotem Überzug - enthaltend ein pariertes Huhn -, eine einheimische Keramikflasche sowie ein Messer lagen neben dem Kopf. 30 keltische Veragrer-Münzen (aus der Gegend von Martigny), vermutlich aus einer Börse, lagen in Gürtelhöhe.

Interessant ist das Zusammengehen von üblicherweise männlichen Trachtgegenständen (Militärfibeln) aus dem Gebiet südöstlich des Alpenbogens (Caput Adriae, Slowenien) einerseits und andererseits typisch weiblichen Schmuckstücken (Fussringe). Das Gewand aus Stoff in Köperbindung (Rautenkörper) in Assoziation mit den Fibeln scheint eher von einer Männerprunkkleidung zu stammen als von einem weiblichen Peplos. Auch die Münzbeigabe, selten in keltischen Gräbern, scheint eine fremde Sitte darzustellen.

Diese verschiedenen Elemente werfen die Frage nach der Identität der jungen Frau auf. Sind die fremden Sachgüter als Nachweis weitgespannter Handelsbeziehungen zu deuten? Oder weisen sie auf einen besondern sozialen oder politischen Rang der Frau hin? Oder handelt es sich um eine »Ausländerin«, welche das Tragen von einheimischen Schmuckstücken übernommen hat?

Chi era la giovane donna inumata a Sion, negli ultimi decenni anteriori alla nostra era?

Gli scavi d'emergenza effettuati a Sion nel 1998 hanno permesso di portare alla luce la sepoltura di una giovane donna di 25 anni circa, databile agli ultimi decenni anteriori alla nostra era. Inumata nella metà di un tronco incavato essa era dotata di un ricco corredo. Tre fibule dette »militari« - varianti di fibule di tipo Alesia - fermavano una veste in tessuto ad armatura a losanghe (fibre impresse nel metallo ossidato). La defunta portava un braccialetto al polso destro e un anello alla mano sinistra oltre a un paio di anelli per caviglie »a testa di serpente«, caratteristici della popolazione sedune. Un vassoio a ingubbiatura interna rossa, contenente i resti di un volatile preparato per l'occasione e una bottiglia in ceramica di tipo indigeno erano posti - assieme ad un coltello - vicino al capo. Per finire all'altezza della cintura è stato rinvenuto un conglomerato di trenta monete galliche di tipo dei Veragri (regione di Martigny), poste senza dubbio in una borsa.

E interessante notare l'associazione insolita di ornamenti generalmente maschili (fibule dette »militari«) importate dalla zona sud-orientale dell'arco alpino (Caput Adriae, Slovenia) e di attributi indigeni tipicamente femminili (anelli per caviglie). La veste in tessuto ad armatura a losanghe accompagnata da questo tipo di fibule è più vicina al costume maschile che al tradizionale peplos femminile. Infine, l'offerta di monete, rara in contesto funerario celtico, tradisce probabilmente una usanza straniera.

Questi elementi sollevano domande sull'identità e lo status di questa giovane donna. Sono forse druante quest'epoca il risultato di scambi commerciali a lunga distanza? Indicano una funzione sociale o politica particolare assunta da questa persona? Oppure si tratta semplicemente di una donna straniera assimilata dalla comunità dei Seduni?

L.B.

J.-Ch. Moret, P. Taillard  
Bureau d'archéologie TERA  
Rue Pré-Fleuri 12  
1950 Sion

A. Rast-Eicher  
Kirchweg 58  
8755 Ennenda